



# Accès aux déchèteries des usagers professionnels

## Tarification 2026

FORFAIT D'ACCÈS	Tarifs 2026 (HT)
Accès Pros SBA ou sous convention (par accès)	19 €
Accès Pros hors SBA (par accès)	28 €
TYPE DE MATERIAU DÉPOSÉ	
Non recyclables (par m <sup>3</sup> ) et tous déchets non triés	<b>47,30 €</b>
Déchets verts et autres bois (branchages, palettes, cagettes, ...)	<b>8,94 €</b>
Gravats issus de la construction et triés conformément aux préconisations de la Responsabilité Elargie au Producteur	0
Bois de construction trié	0
Plâtre et brique plâtrière triés	0
Ferraille, cartons, papiers, verre, huisseries vitrées	0
Laine de verre, laine de roche, polystyrène, plastique dur, plastique du bâtiment (hors site équipé)	<b>47,30 €</b>
Laine de verre, laine de roche, polystyrène, plastique dur, plastique du bâtiment (site équipé)	0

\* Forfait d'accès, par passage (sauf si dépôt uniquement de ferraille et/ou cartons et/ou papier et/ou plastique dur et/ou polystyrène et/ou flux Produits et Matériels de Chantier et du Bâtiment triés et pris en charge).

\*\* Sites équipés au 17 décembre 2025 = Déchèteries de Riom, Veyre-Monton et de Billom (plastique dur et plastique du bâtiment uniquement), Pôles de valorisation de Lezoux et Combronde.

Le forfait d'accès est dû pour chaque passage sauf pour des dépôts uniquement constitués de **matériaux correctement triés**, acceptés à titre gratuit et/ou pris en charge par la REP.

La facturation établie par le Trésor Public est trimestrielle, à trimestre échu. Elle est basée sur le volume et le type de matière apporté.

### Rappel : la gestion des accès aux déchèteries du SBA est informatisée.

Chaque professionnel doit présenter sa carte d'accès au gardien. A chaque passage, celui-ci, via une console portable, enregistre le nom du déposant, la nature des flux, le volume des déchets. Toutes ces informations sont recensées dans

l'objectif de mieux gérer le service, le transfert des déchets et établir la facturation pour les professionnels.

**Attention : aucun accès n'est autorisé sans la présentation de votre carte au gardien.  
Si vous ne disposez pas de carte, contactez le SBA : 04 73 647 444 / conseilusager@sba63.fr**

La durée de validité d'une carte est permanente. Son renouvellement (15€) n'intervient qu'en cas de perte.



**CONDITIONS D'ACCÈS :**  
**se reporter au Règlement intérieur des déchèteries**  
**du Syndicat du Bois de l'Aumône.**

